

ÉCONOMIE
SOCIALE
& SOLIDAIRE

Hervé Defalvard (dir.)

CULTURE & ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

PUG

QUELS LIENS UNISSENT LA CULTURE ET L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE ? QU'IMPLIQUE LA RENCONTRE DE CES DEUX SECTEURS POUR LES ACTEURS QUI LES PORTENT ?

Force est de constater que les interactions entre la culture et l'ESS restent sporadiques et ne sont que rarement mises en avant. Pourtant, qu'il s'agisse de leur rapport aux institutions ou de leur ancrage dans les territoires, ces domaines partagent des enjeux communs et leur rapprochement semble indispensable, pour les uns comme pour les autres. S'appuyant sur ce constat, cet ouvrage dresse un état des lieux des liens déjà existants entre ces deux secteurs, afin de mieux en révéler les enjeux et d'envisager de nouvelles pistes pour leur coopération. L'objectif principal de cette démarche est d'agir pour le rapprochement entre les acteurs de ces deux mondes à la recherche d'émancipation et de bien vivre.

Cet ouvrage s'adresse à toute personne intéressée par les valeurs coopératives et les alternatives économiques, et notamment aux acteurs associatifs, culturels, des politiques publiques, de l'ESS, ainsi qu'aux enseignants et étudiants en Master ESS.

Hervé Defalvard est responsable de la première chaire d'économie sociale et solidaire (ESS) universitaire. Il est rattaché à l'université Paris-Est Marne-la-Vallée.

Contributeur à l'ouvrage : **B. Baratier, V. Bezsonoff, C. de Bovis, M. Cervera, H. Charmettant, A. Cogrel, P. Coler, C. Ferraton, L. Fraisse, S. Havet-Laurent, P. Henry, S. Jolivet, M. Landemaine, J. Le Claire, S. A. Lee, F. Liot, B. Michel, C. Offroy, F. Petrella, T. Quinqueton, N. Richez-Battesti, D. Vallade.**

PUG

ISBN 978-2-7061-4432-5 (e-book PDF)

ISBN 978-2-7061-4433-2 (e-book ePub)

L'ouvrage est également disponible en vente au chapitre au format PDF.

Chaire
d'économie
sociale
solidaire
UP
EM

FONDATION
CREDIT
COOPERATIF
POUR UNE ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Culture & économie sociale et solidaire



Le code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes de l'article L. 122-5, 2° et 3° a, d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite » (art. L. 122-4).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

Ouvrage publié avec la participation de la Chaire d'économie sociale et solidaire de l'université Paris-Est Marne-la-Vallée.

Création de couverture: Corinne Tourrasse
Maquette intérieure et mise en page: Catherine Revil
Relecture: Olivier Lavoisy

© Presses universitaires de Grenoble, octobre 2019
15, rue de l'Abbé-Vincent – 38600 Fontaine
pug@pug.fr / www.pug.fr

ISBN 978-2-7061-4432-5 (*e-book PDF*)
ISBN 978-2-7061-4433-2 (*e-book ePub*)
L'ouvrage est également disponible **en vente au chapitre** au format PDF.

L'ouvrage papier est paru sous la référence ISBN 978-2-7061-4325-0

Ouvrage dirigé par Hervé Defalvard

CULTURE & ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

PUG

**La collection « Économie Sociale et Solidaire »
est dirigée par Hervé Defalvard**

Cette collection accueille des ouvrages originaux sur les champs et les enjeux contemporains de l'économie sociale et solidaire. Elle aborde les différentes réalités de l'ESS, quel que soit l'angle retenu : celui de ses familles (mutualiste, coopérative, associative, entrepreneuriat social), celui de ses secteurs (le médico-social, la culture, le sport, les banques, etc.), celui de ses nouveaux champs (économie circulaire, circuits courts, économie collaborative, communs), avec pour prisme d'investigation la transformation sociale dont elles sont porteuses.

En matière démocratique, économique, environnementale, sociétale, quelles sont les difficultés rencontrées, les innovations confirmées, les expérimentations développées sur la voie de l'alternative au modèle de l'économie capitaliste et néolibérale ?

Face au défi de la transition écologique, numérique, sociale et démocratique du XXI^e siècle, cette collection souhaite explorer les voies dont l'économie sociale et solidaire est porteuse, sans nier ni ses difficultés, ses limites, voire ses renoncements.

Les ouvrages de la collection se destinent à un public plus large que celui des chercheurs ou des universitaires, et adoptent par conséquent un niveau d'écriture non universitaire, sans jargon, dans lequel les concepts mobilisés seraient expliqués, illustrés, exemplifiés.

Il peut s'agir de monographies, d'essais ou d'ouvrages collectifs, sous réserve que ces derniers présentent une grande cohérence et homogénéité de rédaction. Ils s'adressent aux acteurs de l'économie sociale et solidaire mais aussi à toutes les citoyennes et les citoyens intéressés par les possibilités concrètes et intellectuelles d'une autre économie et d'un autre monde.

Quand la culture et l'économie sociale et solidaire ont rendez-vous

HERVÉ DEFALVARD

Chaire ESS-UPEM, laboratoire Érudite

Lorsque la chaire d'économie sociale et solidaire (ESS) de l'université de Paris-Est Marne-la-Vallée proposa d'organiser les 15, 16 et 17 mai 2019 les XIX^e rencontres du RIUESS sur le thème « Culture et ESS », elle avait en tête une première idée légèrement provocatrice. Alors que la région de Marne-la-Vallée à l'est de Paris est connue quasi mondialement pour son parc Disneyland, il s'agissait de dire que la culture peut avoir sur ce territoire et ailleurs un autre visage que celui d'un divertissement commercial mis en scène par une entreprise capitaliste multinationale. Tel fut le point de départ de ce rendez-vous entre la culture et l'économie sociale et solidaire.

Dans le même temps, des réflexions issues de l'économie sociale et solidaire sur la place de la culture en son sein trouvèrent un écho avec le rapport Latarjet (2017). Faisant le constat que la culture dans son développement sectoriel ne croise guère les chemins de l'économie sociale et solidaire devenue plus visible après la loi de juillet 2014 sur l'ESS, ce rapport appela de ses vœux un rapprochement entre ces deux champs d'activité. Certes, un mouvement de l'économie solidaire porte et réalise depuis plus longtemps des rendez-vous entre la culture et l'ESS (Coler, 2014), mais ces derniers restent confidentiels sous un effet d'invisibilisation comme le soutiennent certains. Quoiqu'il en soit, force est de constater que les liens entre la culture et l'ESS sont un territoire très largement à défricher.

Cet ouvrage propose un état des lieux des liens entre l'ESS et la culture. Nous souhaitons ainsi en révéler les enjeux aussi bien pour les acteurs de la culture que pour ceux de l'ESS. Pour les premiers, ces enjeux concernent autant l'inscription de leurs activités dans les territoires que leur rapport aux pouvoirs publics. Pour les seconds, ces enjeux renvoient au modèle de développement durable et inclusif qu'ils souhaitent incarner et dont la culture – dans les deux sens d'activités culturelles et de valeurs partagées – est indissociable.

À travers les débats dont il se fait l'écho, cet ouvrage donne rendez-vous aux acteurs de la culture et de l'ESS pour, ensemble, ouvrir les perspectives d'un autre monde dont l'émancipation et le bien vivre seraient la boussole commune.

L'objectif principal de cet ouvrage est de constituer une étape importante dans le rapprochement entre les acteurs de l'ESS et de la culture, soit en rendant plus visibles les liens déjà existants, sans minorer leurs difficultés, soit en identifiant de nouvelles pistes pour leur coopération. Il s'adresse donc d'abord aux professionnels de l'ESS et de la culture pour les intéresser aux enjeux d'un rapprochement entre ces deux secteurs et les inciter à passer à l'acte.

6
– Cet ouvrage poursuit également un objectif de connaissance en faisant un premier état des lieux des liens entre culture et ESS. Ce faisant il s'adresse aux chercheurs dans ces domaines mais aussi à un plus large public s'intéressant à ces sujets.

Dans une première partie, **les liens entre culture et ESS** sont abordés **sous l'angle des institutions**, à deux niveaux : celui de la gouvernance des organisations de la culture et/ou celui de la régulation de leur champ.

Envisageons d'abord les contributions qui se tiennent principalement sous l'angle de la gouvernance pour enquêter sur les liens entre le secteur culturel et le monde de l'ESS.

Dans le chapitre 1, Philippe Henry commence par souligner que le statut ESS (associatif en majorité et, plus rarement, coopératif), s'il se rencontre fréquemment dans certains secteurs culturels comme le spectacle vivant, reste quasi absent de beaucoup d'autres tels les arts visuels ou l'édition. Surtout, il prévient que l'habillage statutaire lorsqu'il est présent ne suffit pas à identifier une proximité entre les acteurs de la culture et les pratiques historiques de l'économie sociale et solidaire. Loin d'une identité commune à ces deux mondes, l'auteur renvoie alors à certaines formes actuelles comme

les coopératives d'activité et d'emploi ou les friches culturelles pour identifier concrètement les passerelles entre ces derniers. Celles-ci se composent des pratiques de mutualisation à différents niveaux et d'implication dans les processus collectifs de décision moins d'ailleurs statutaires qu'informels au plus près des activités artistiques. Si la condition pour que ces passerelles se déploient réside dans l'invention de formes collectives qui soient en mesure d'intégrer les spécificités de la production culturelle, leur diffusion bute autant sur la fragilité des modèles économiques qui les supportent que sur l'industrialisation croissante des activités artistiques sous le poids d'acteurs capitalistes puissants.

Dans le chapitre 2, Cyrille Ferraton *et al.* étudient, sous l'angle de leur gouvernance démocratique effective, trois structures culturelles partageant des statuts ESS. Ces trois structures, de statuts ESS différents, ont plus de 10 salariés et connaissent une croissance par diversification de leur activité. Elles ont aussi en commun, selon des configurations variables, un projet de mise en œuvre d'une gouvernance démocratique au-delà de la règle formelle «une personne = une voix». L'analyse de leur gouvernance s'appuie sur l'approche institutionnaliste de l'action collective qui offre une grille de lecture fondée sur la notion de valeurs raisonnables et sur le double jeu des règles formelles et informelles. Les auteurs montrent que si les règles formelles de la gouvernance démocratique sont insuffisantes à fonder une démocratie effective, elles rendent néanmoins possible la construction de règles informelles permettant d'assurer cette effectivité au quotidien. Ces dernières passent par des innovations sociales spécifiques à chaque structure dont les dispositifs mis en œuvre traduisent la créativité des acteurs afin de surmonter les obstacles à toute activité commune exercée de façon démocratique.

Dans le chapitre 3, Hervé Charmettant aborde la difficulté de tenir ensemble la solidarité collective et la liberté ou l'autonomie individuelle à laquelle se trouvent confrontées les organisations culturelles de l'ESS en raison de la singularité de leurs activités artistiques fondées sur la création individuelle. Ce défi, il l'analyse dans le cas particulier d'une SCOP créée dans le champ de la musique et du spectacle vivant avec le double objectif d'assurer, pour un groupe de musique, la maîtrise de sa production tout en produisant une solidarité avec d'autres artistes du champ ne bénéficiant pas de la même notoriété. La tension entre ces deux logiques est accrue par le statut d'intermittent qui impose une séparation des comptes pour les artistes sur le modèle d'une CAE (coopérative d'activité et d'emploi). Si la responsabilisation individuelle s'appuie sur des mécanismes de rémunération des activités,

la solidarité collective est souvent mise en question aussi bien au niveau des frais généraux de la structure que des règles de recapitalisation. Afin de relever le défi de la cohabitation entre solidarité collective et autonomie individuelle, des pratiques ont été mises en place visant une meilleure implication des artistes dans le collectif sans donner lieu aux résultats escomptés. L'auteur conclut qu'une gouvernance démocratique plus effective partagée par toutes les parties prenantes, doit être recherchée comme la solution pour surmonter ces difficultés.

Dans le chapitre 4, Stéphanie Havet-Laurent et Camille de Bovi s'intéressent au bénévolat dans les associations de la culture. Plus précisément, trois associations de production et/ou diffusion de spectacle de musique classique de petite taille (sans emploi en CDI) sont passées au crible de leurs bénévoles et de leurs différentes catégories : bénévoles élus ou non élus, réguliers ou ponctuels. Si les bénévoles sont un marqueur du monde associatif en général, dans les associations de la culture plus qu'ailleurs pèse la suspicion d'un « bénévolat fantôme ». L'apport des auteures est double à ce sujet. Il est d'abord de montrer la place parmi les autres parties prenantes (artistes et administratifs) des bénévoles et la diversité de leur rôle selon le projet de la structure variant entre projet personnel de l'artiste et projet artistique collectif. Il est ensuite de montrer que, quelle que soit la configuration rencontrée, les bénévoles participent toujours de la construction de l'identité organisationnelle de ces associations culturelles.

Nous abordons maintenant les contributions qui considèrent les **liens entre le secteur de la culture et le monde de l'économie sociale et solidaire du point de vue des régulations** qui interviennent pour organiser le secteur culturel et qui influencent les stratégies de leurs acteurs. Ce point de vue peut d'ailleurs entrer en résonance avec la question précédente de la gouvernance.

Dans le chapitre 5, Laurent Fraisse, en collaboration avec Patricia Coler, Véra Bezsonoff et Bernadette Baratier, montre que la forme particulière de régulation que constitue la co-construction des politiques publiques a été importée dans le champ de la culture par les acteurs se revendiquant de l'économie solidaire. Ceux d'abord, à travers le dispositif SOLIMA, des musiques actuelles puis ceux, aujourd'hui, des arts visuels et de la rue sous des dispositifs similaires. Faisant suite à une forme d'ignorance de la part de l'État et à une posture de contestation de la part des acteurs culturels, la co-construction dans le secteur culturel a été portée par un processus *bottom-up* et local. L'enjeu aujourd'hui de ce processus d'institutionnalisation est de devenir à la fois intersectoriel et citoyen. La référence aux droits culturels permet d'aller dans ce sens en faisant de la co-construction

l'élément d'une politique de démocratisation de l'action publique culturelle qui reste aujourd'hui émergente et fragile face au « renouveau de la verticalité des pouvoirs ».

Dans le chapitre 6, Françoise Liot situe son analyse dans le double référentiel de la gouvernance et de la régulation : la décentralisation de la politique publique dans le secteur culturel a fait émerger de nouvelles possibilités en matière de régulation, avec la co-construction de l'action publique, et en matière de gouvernance, avec le statut de société coopérative d'intérêt collectif. Dans le cas qu'elle étudie, la co-construction dépasse le champ culturel puisqu'il s'agit, au niveau régional, d'une politique visant à intégrer les champs de la culture et de la santé. Entre une impulsion nationale souhaitant étendre la culture à diverses sphères de la société et les projets des acteurs souhaitant renouveler l'institution santé par la culture, la forme de la société coopérative d'intérêt collectif semble l'innovation sociale adaptée à une action publique co-construite et aussi intersectorielle. L'étude du pôle culture et santé en Aquitaine, créé sous forme de SCIC en 2011, montre cependant deux difficultés sur lesquelles bute cette co-construction : le double rôle de sociétaire et financeur de la DRAC et de l'ARS impose toujours la logique du financeur-décideur en dernière instance et l'innovation sociale, en étant confinée à une innovation technique, laisse inchangés les processus organisationnels de l'action publique. L'inscription dans l'économie sociale et solidaire, lorsqu'elle se limite aux valeurs et statuts, ne modifie donc guère sur les territoires la logique des relations entre les acteurs publics et ceux de l'économie sociale et solidaire.

Dans le chapitre 7, Thierry Quinqueton aborde le monde de l'édition dans son lien politique et stratégique à l'économie sociale et solidaire dans la mesure où l'édition des livres construit un espace public servant à la diffusion des idées, dans lequel le projet d'une économie alternative au tout marchand trouve naturellement sa place. Il commence par rappeler le compromis éditorial qui s'est institué entre les différents protagonistes de l'édition afin d'éviter, par le biais d'un équilibre entre l'offre et la demande sur un marché particulier puisque ce n'est pas lui qui fixe le prix, le contrôle de la pensée par l'État. Ensuite, l'auteur montre que ce compromis est mis à mal par une double évolution : celle de la concentration d'un secteur capitaliste de plus en plus oligopolistique et celle de l'économie des plateformes avec les GAFAM¹. Notamment, cette double évolution déstabilise la péréquation entre les livres best-sellers et les livres promus dont les éditeurs et les libraires

1. L'acronyme pour Google Apple Facebook Amazon Microsoft.

indépendants sont le vigile de plus en plus fragile. Afin de contrer cette évolution, l'auteur propose de soutenir le courant des coopératives car celles-ci sont à même d'intégrer les parties prenantes pour redéfinir un nouveau compromis éditorial. La SCIC, dont plusieurs librairies ont pris le statut en 2019 encore, paraît tout particulièrement adaptée à soutenir ce mouvement visant à maintenir une nécessaire et souhaitable « bibliodiversité ».

La seconde partie du livre aborde un ensemble d'analyses qui montrent que le **rendez-vous entre la culture et l'économie sociale et solidaire**, quand il se produit, le doit à une certaine manière d'habiter les **territoires** qui font de ceux-ci un sujet collectif orientant les stratégies de leurs acteurs à distance du marché ou de l'État. Ce rendez-vous peut être initié par l'un ou l'autre de ces acteurs.

Dans beaucoup des cas rapportés et étudiés, ce sont les acteurs de la culture qui, en s'organisant en collectifs sur leur territoire, vont à la rencontre de l'économie sociale et solidaire. Commençons donc par restituer ce premier type de rendez-vous lorsque la culture va à l'ESS.

Dans le chapitre 8, Cécile Offroy mène l'enquête dans quatre lieux-intermédiaires tous situés dans l'agglomération de Plaine Commune en Seine-Saint-Denis. Parmi les 236 structures résidentes dans ces quatre lieux, au sein desquels 1 450 personnes ont travaillé plus ou moins durablement en 2015, 53 % d'entre elles ont pu être étudiées à travers une double approche qualitative et quantitative. La motivation principale pour les artistes de disciplines différentes de rejoindre ces lieux, outre le faible coût d'installation, réside dans un désir de vivre et produire autrement qui fasse place à la convivialité et à la coopération. Si celle-ci s'établit à travers des projets formels développés par les structures gérantes du lieu ou par ses résidents, elle intervient plus souvent encore au quotidien à travers de nombreuses pratiques réciproques. Avec elles, ces lieux construisent une professionnalité tout en concourant à consolider des modèles économiques fragiles. Si par leur modèle coopératif, ces lieux-intermédiaires, associant souvent une discipline artistique majoritaire à de nombreuses autres, rejoignent sans le dire ou le revendiquer l'économie sociale et solidaire, ils amplifient ce rendez-vous en initiant des écosystèmes sur leur territoire à travers des liens aux associations dans la culture et d'autres domaines et avec les habitants de ces quartiers souvent défavorisés où ils s'implantent. À contre-pied du modèle dominant d'une culture descendante, ils initient des « transactions multiples et horizontales » entre des acteurs différents de leur territoire, qui reposent sur des partenariats institutionnels. Ainsi, l'auteure montre

que ces lieux-intermédiaires, bien que souvent mésestimés par les instances officielles de la culture, ont un impact économique non négligeable pour les quartiers où ils s'installent tout en concourant à y faire émerger des écosystèmes alternatifs.

Dans le chapitre 9, Soaz Jolivet continue l'exploration des lieux-intermédiaires. Elle en propose d'abord un inventaire avec une typologie qui va des squats des années 1970 aux sites temporaires des années 2010, en passant par les friches culturelles des années 1980 ou les tiers-lieux des années 2000. Au-delà de leurs différences en terme notamment de mode d'action, l'auteure met en avant le modèle de l'intermédialité pour saisir le rôle des arts dans le renouveau culturel auquel ces lieux sont associés. Ce renouveau vient du croisement du social et de l'artistique dans ces projets implantés dans des espaces où se joue une « conjoncture de déterritorialisation / reterritorialisation » en lien avec leur environnement. Marqués par des gouvernances démocratiques qui fondent leur appartenance aux traditions historiques de l'économie sociale et solidaire, ces collectifs font émerger au cours du temps des « communs culturels » à travers des organisations ayant trois caractéristiques, comme le montre l'étude : la territorialisation, l'inclusion avec des valeurs d'égalité d'accès et la gouvernance partagée. L'exemple de la Centrifugeuz à Caen est emblématique d'une telle évolution dans laquelle l'économie sociale et solidaire trouve un nouvel horizon sur les territoires qui est celui d'un « récit commun ».

Dans le chapitre 10, Basile Michel et Josselin Le Claire nous amènent au quartier des Olivettes situé à proximité du centre-ville de Nantes pour nous faire découvrir un « quartier créatif ». À partir d'une enquête menée sur plusieurs années et d'entretiens semi-directifs, les auteurs montrent le lignage de ces acteurs avec l'économie sociale et solidaire, qui dépasse le seul niveau statutaire qui est associatif à 75 %. Le premier élément est l'organisation en collectif de ces artistes dans le quartier des Olivettes qui répond à deux grandes raisons. La première est de l'ordre de la nécessité révélée par les entretiens desquels ressort l'obligation de se regrouper pour accéder à un local partagé pour faire face au coût comme aux craintes des propriétaires à l'égard de projets culturels innovants. La seconde est liée à la manière dont est envisagée la pratique de l'art qui mixte la création individuelle dans un collectif d'appartenance. L'exemple du graffiti avec 100 Pression l'illustre particulièrement. Ces collectifs d'artistes permettent de vérifier ici encore que les coopérations et mutualisations dont ils sont le lieu sont un vecteur de professionnalisation en même temps qu'un atout pour consolider des modèles économiques fragiles. Plus encore, l'étude révèle un second niveau

d'organisation collective qui est celui du réseau collaboratif qui a émergé, aux Olivettes, entre les collectifs d'artistes. Porté par des valeurs communes, ce réseau informel se nourrit des relations de proximité qui fonctionnent selon le « modèle du don / contre-don ». Ces relations le plus souvent informelles démultiplient les externalités déjà présentes au sein des collectifs. Avec ce réseau collaboratif, le quartier des Olivettes s'assimile à une « ville créative » dont on remarque néanmoins qu'en dépit de ses proximités avec l'ESS, elle reste peu liée aux autres acteurs de l'ESS du territoire comme à ses habitants. Ce serait là la prochaine étape de ce rendez-vous qui demande un approfondissement des liens entre la culture et l'ESS auquel cet ouvrage entend contribuer.

Dans le chapitre 11, Melaine Cervera éclaire, dans une étude monographique participante au long cours, les ressorts d'une initiative culturelle « installée en lieu de vie alternatif sur un territoire communal ». Celle-ci se compose d'un collectif associatif d'une dizaine d'intermittents du spectacle, organisée en compagnie, qui occupe un espace de plusieurs hectares mis à disposition par la commune contre des contreparties pour une somme modique. Si son modèle économique emprunte à l'économie plurielle et à l'hybridation des ressources, il est dominé par la « prégnance des ressources non monétaires » attachées à l'engagement des membres envers ce lieu communautaire. Il renvoie par ailleurs à une culture commune du territoire co-construite avec les autorités publiques locales assurant les conditions internes et externes d'existence de ce collectif porteur de « modes de vie radicalement alternatifs ». Là encore nous retrouvons une politique territoriale du commun qui s'ancre dans des relations de proximité entre acteurs hétérogènes, artistes militants et élus engagés, et de plus large amplitude au sein d'un réseau national, voire européen, marqué par les nombreux déplacements de ses membres. À partir de ses observations, l'auteur aboutit à la question du « passage à l'échelle » qui semble condamner ces expériences à de micro-alternatives. À l'inverse de ce prisme et citant l'historienne de la littérature Marielle Macé, l'auteur invite à penser que de telles cabanes « ne sauraient soigner la violence faite aux vies, mais la signalent, l'accusent et y répliquent en réclamant très matériellement un autre monde ».

Dans le chapitre 12, Alban Cogrel et Patricia Coler offrent un point de vue général sur les initiatives culturelles sur les territoires ruraux, qui réinventent de « nouvelles manières de vivre, de travailler, de rêver et de se projeter ». Inscrite dans le paradigme des droits culturels, qui dépasse la politique culturelle dans son sens usuel, leur analyse convoque différentes innovations sociétales culturelles dont l'ancrage territorial est la matrice commune. De l'Agence

des musiques des territoires d'Auvergne au réseau Agri-Culturelles en Ardèche ainsi qu'à la compagnie Babel-Gum à Lalbenque dans le Lot, ces projets artistiques et culturels contribuent au développement local en opérant des « croisements pour une meilleure qualité des services proposés, tels dans le tourisme, le loisir, les pratiques numériques, les produits agricoles ou de manufacture ». Nous retrouvons dans ces projets la mutualisation et la coopération dont le territoire s'avère le creuset, prenant souvent les formes institutionnelles de l'économie sociale et solidaire avec des gouvernances multipartite prenante (SCIC, PTCE). Les auteurs déplorent toutefois que ces innovations sociétales en milieu rural peinent à apparaître dans les priorités des élus et des collectivités. Ils dessinent alors l'enjeu de rapprocher ces initiatives culturelles des dispositifs expérimentés dans le champ de l'économie sociale et solidaire, au niveau notamment des modalités du financement (constitution de fonds associatifs collectifs, constitution de foncière, garantie via des fonds de solidarité financière). Ce rapprochement suppose d'avancer encore sur le chemin de la culture dans son rôle d'émergence de la ressource territoriale à travers des dynamiques collectives de territoire.

Abordons maintenant le second volet du rendez-vous de la culture et de l'ESS, qui **s'ancre également dans une manière collective d'investir le territoire**. Ce dernier est pourvu d'acteurs et d'institutions de l'économie Sociale et Solidaire, ce qui permet d'approfondir les liens entre ESS et culture. Cette possibilité dessine à l'horizon de cet ouvrage les linéaments d'une culture ESS du développement.

Dans le chapitre 13, Mickaël Landemaine parcourt le village Emmaüs Lescar-Pau avec l'idée d'être « attentif à ce qui serait de nature à consolider les alternatives ». Sous ce prisme, la culture dépliant ses potentialités, se révèle jouer un grand rôle dans la transformation d'une petite association Emmaüs créée en 1982 en un village utopique aujourd'hui. Après une première visite de ce village, sa place centrale, ses rues, son restaurant, son bar, son épicerie-laverie, ses habitations (15 maisons, 9 chalets, 30 mobile-homes), etc., l'auteur nous invite à découvrir le cheminement qui a rendu tout cela possible « grâce et au travers de la culture ». Ici la culture s'impose d'abord comme la rencontre avec d'autres projets et leurs acteurs également engagés dans des formes de vie alternatives, qu'il s'agisse de collègues burkinabés ou camerounais, des initiatives collectives comme Marinaleda en Espagne ou des éco-lieux. Ces échanges sont centraux pour les acteurs de l'association Emmaüs Lescar-Pau au regard de la capacité qu'ils leur donnent de décider de leur manière de mettre en place collectivement les principes politiques d'un bien vivre communautaire et d'une sobriété heureuse.

Dans cet « écosystème métis » dont les solutions se construisent progressivement, la culture c'est aussi les relations de soutien entretenues avec toutes les luttes sociales des Gilets jaunes aux marches pour le climat, produisant là encore un enrichissement mutuel. Ce sont ces liens multiples qui, au fil du temps, ont fait de la mise en place d'activités culturelles un « axe essentiel du projet », donnant la possibilité à chacun de ses acteurs de développer un esprit critique. Le village utopique est ainsi devenu un partenaire culturel organisant de nombreuses manifestations et initiatives culturelles à l'image de son festival annuel. Comme le conclut l'auteur sans s'attarder sur les difficultés et péripéties, « à laisser s'immiscer pluridimensionnellement la culture dans un projet, s'ouvre la voie à une compréhension du monde, à la création de liens, à des actions de solidarité, soutenables et concrètes », qui font écho à la problématique des communs.

Dans le chapitre 14, Sung Ai Lee et Hervé Defalvard, en explorant l'économie sociale en Corée du Sud, mettent en avant pour cette dernière le rôle de la culture dans les deux sens du terme. Dans son sens anthropologique, le passage sociétal de la culture confucianiste à celle « moderne » d'une société démocratique permet de mettre en perspective l'économie sociale traditionnelle puis la nouvelle économie sociale. Si la première est liée à la conception verticale du pouvoir avec les coopératives bureaucratiques ou les fondations d'entreprise familiale et conglomérale, la seconde se développe autour de l'entreprise sociale que la Corée du Sud est le premier pays à soutenir en lui dédiant une loi dès 2006. L'entreprise sociale est alors un agrément gouvernemental qui ouvre la possibilité de subventions pour des projets d'activité tournés notamment vers l'emploi des personnes en situation de chômage. Dans son sens sectoriel, ensuite, car la nouvelle économie sociale connaît un tournant territorial dans les années 2010 dans lequel le développement des activités culturelles prend une place tout à fait remarquable. En effet, à la suite notamment de la politique de soutien du maire de Séoul, se met en place une stratégie de régionalisation qui trouve de nouvelles possibilités avec la loi de 2012 sur les coopératives, créant notamment le statut de coopératives sociales. En s'intéressant plus particulièrement à la ville de Chuncheon, les auteurs montrent toute l'importance quantitative et qualitative prise par la création depuis 2011 d'entreprises sociales et de coopératives dans les activités culturelles. À travers quatre exemples, ce rendez-vous entre l'économie sociale et la culture révèle tout son enjeu : celui de promouvoir une économie sociale de territoire à travers laquelle les activités culturelles offrent aux jeunes de ces zones périphériques la capacité de s'émanciper tout en associant « le plaisir et les problèmes de la communauté locale ».

Dans le chapitre 15, Hervé Defalvard retient de la définition de l'économie sociale et solidaire la part qui l'attache, suite à la loi de 2014, à un mode de développement local et durable. En devenant son nouveau référentiel, les territoires opèrent une rencontre entre l'économie sociale et solidaire et la culture. Comme les économistes ouverts à l'interdisciplinarité l'ont analysé, le développement local contient des facteurs culturels qui longtemps sont restés invisibles. Leur analyse a débouché sur le concept de culture du développement qui met en cohérence l'ensemble des facteurs, culturels, institutionnels et productifs, dont l'imbrication oriente le développement des territoires. Dans ce dialogue entre économie et territoire, la culture dans son sens anthropologique et les biens culturels entrent en connexion dans le cadre, par exemple, des districts culturels. Dans une seconde partie, l'auteur étudie les pôles territoriaux de coopération économique (PTCE) dans le but d'en extraire les éléments de la culture ESS du développement. Que les PTCE tournent leurs activités du côté du développement durable, du social ou de la culture, ils exhibent une même culture du développement local : celle qui réunit des acteurs hétérogènes d'un territoire autour d'une finalité partagée qui oriente leurs activités vers le lien social et la cohésion du territoire. Enfin, l'étude d'un échantillon de 49 PTCE conduit à observer que rarement les activités culturelles et les activités hors secteur de la culture sont associées pour produire cette culture ESS du développement. Afin que cette dernière se diffuse plus largement, l'auteur appelle les acteurs de l'ESS à se concevoir comme porteurs d'une culture du développement sur les territoires et les acteurs de la culture comme porteurs d'un entrepreneuriat social de territoire.

PREMIÈRE PARTIE

**Culture et ESS,
une affaire d'institutions**

La culture comme point de jonction entre économie solidaire et économie du commun	111
De la réciprocité au municipalisme	113
Conclusion	115
CHAPITRE 12	
Innovations sociétales et processus culturels sur les territoires ruraux	117
ALBAN COGREL ET PATRICIA COLER	
Introduction	117
Droits culturels en milieu rural	118
Des innovations socioculturelles renouvelant le développement local	119
Des difficultés rencontrées aux pistes pour les surmonter	122
Conclusion	124
CHAPITRE 13	
Diversité d'actions et culture, les ingrédients d'un projet de transformation vers davantage de soutenabilité	125
MICKAËL LANDEMAINE	
Introduction	125
Bienvenue à Emmaüs Lescar-Pau	126
S'ouvrir aux autres	127
Miser sur des dispositifs inclusifs	128
Multiplier les liens	128
Associer des expériences culturelles : vecteur de coopération et de cohésion	129
Conclusion	131
CHAPITRE 14	
Culture et économie sociale en Corée du Sud	133
SUNG AI LEE ET HERVÉ DEFALVARD	
Introduction	133
Cultures de l'économie sociale en Corée du Sud	134
Les formes confucianistes de l'économie sociale traditionnelle	134
Les formes nouvelles de l'économie sociale en Corée du Sud	135
Les activités culturelles au cœur de la nouvelle économie sociale de territoire à Chuncheon	137
La stratégie de régionalisation de l'économie sociale à Chuncheon	137
Quatre exemples d'entreprises sociales culturelles à Chuncheon	139
Conclusion	140

CHAPITRE 15

Vers une culture ESS du développement 143

HERVÉ DEFALVARD

Introduction 143

Culture et biens culturels dans le développement local 144

Vers une culture du développement 144

Biens culturels et culture du développement 146

Vers une culture ESS du développement ? 147

La culture des PTCE 148

Les activités culturelles dans la culture des PTCE 149

Conclusion 150

Conclusion générale 151

HERVÉ DEFALVARD

Bibliographie 155

Introduction générale 155

Chapitre 1 155

Chapitre 2 156

Chapitre 3 157

Chapitre 4 157

Chapitre 5 158

Chapitre 6 159

Chapitre 7 160

Chapitre 8 162

Chapitre 9 163

Chapitre 10 164

Chapitre 11 165

Chapitre 12 166

Chapitre 13 167

Chapitre 14 168

Chapitre 15 169

Conclusion générale 170